

SOCIAL ■ Le Groupe d'entraide mutuelle Handicap invisible rassemble cinq adhérents au Pôle santé

Pour rompre avec l'isolement

Lutter contre l'isolement social est le but des groupes d'entraide mutuelle. Le Gem handicap invisible, ouvert en mai, accueille des personnes cérébro-lésées.

Céline Chouard
celine.chouard@centrefrance.com

Sébastien a été l'un des premiers à franchir la porte du Groupement d'entraide mutuelle (Gem) porté par l'association vierzonnaise Handicap invisible. Victime d'un traumatisme crânien à la suite d'un accident de voiture, qui l'a également privé de la vue et de l'odorat, l'homme de 38 ans a appris l'existence de ce Gem par l'Association des paralysés de France à Bourges, association dans laquelle il est bénévole.

Cinq adhérents mais pas de Vierzon

Le Gem handicap invisible a ouvert le 30 mai dernier. Il s'est installé au rez-de-chaussée du nouveau Pôle santé, rue Léo-Méridot (*). « Notre objectif est de rompre l'isolement des personnes cérébro-lésées », explique Mélodie Angéli, coordinatrice animatrice, seule salariée de l'association.

Le Gem, financé par l'Agence régionale de santé (**), accueille les traumatisés crâniens et les personnes atteintes de lésion



LOCAL. Sébastien, adhérent, et Mélodie, coordinatrice animatrice, dans le local du Groupement d'entraide mutuelle, au Pôle santé, rue Léo-Méridot.

cérébrale acquise, à partir de 18 ans. « On ne reçoit pas de personnes atteintes de pathologies évolutives, comme la sclérose en plaque. »

Le handicap provoque une rupture sociale difficile à vivre, reconnaît Sébastien. « On vit différemment avec un handicap et les gens qu'on côtoyait avant le traumatisme se font parfois plus distants, d'où le risque de repli sur soi », estime-t-il.

Le Gem compte cinq adhérents, originaires de Saint-Georges-sur-la-Prée, Aubigny, Méreau, Lury-sur-Arnon et Saint-

Amand-Montrand, pour une moyenne d'âge de 30 ans, et deux personnes en période de découverte d'un mois. Il est présidé par Laurent, un des adhérents. « C'est le principe du Gem, une manière d'autonomiser les membres », confie Mélodie Angéli. La coordinatrice gère l'accueil des adhérents, la recherche de partenaires, la logistique des sorties et les différentes activités de l'association.

« Les adhérents sont invités à faire des propositions. Nous avons une réunion le 15 du mois pour préparer le planning

du mois suivant et l'organisation des semaines, soit du lundi au vendredi, soit du mardi au samedi, selon les rendez-vous locaux du week-end », poursuit Mélodie Angéli.

Être plus visible sur le territoire

Les activités, au local, varient entre cuisine, jeux de société, informatique, activités manuelles, comme la construction de meubles en carton. « Mais il n'est pas forcément toujours intéressant de rester entre soi, même si on rigole beaucoup,

alors on organise aussi des sorties », intervient Sébastien. Ateliers multimédias au Point information jeunesse, au bowling, aux Estivales du canal, à Bourges, au Salon vintage... « On tire partie de ce que nous offre la ville », sourit Mélodie Angéli. La structure a aussi participé à la fête des Associations. « On a pu discuter un peu avec les visiteurs mais on a surtout rencontré d'autres associations, et ça, c'est plutôt positif », reconnaît la coordinatrice.

Notamment des associations sportives qui pourraient permettre aux adhérents de développer de nouvelles activités. « J'ai découvert l'équitation depuis que je suis non-voyant, explique Sébastien. Et quand on parle de thérapie avec les animaux, c'est tout à fait vrai ! » D'autres adhérents pratiquent le tir à l'arc ou un art martial et ont envie de partager leur passion sportive. « Certaines associations ont une section sport adaptée », constate Mélodie Angéli.

Le Gem handicap invisible doit encore communiquer pour être plus visible sur le territoire de Vierzon. « Je suis surtout en lien avec les services sociaux qui peuvent cibler les personnes susceptibles d'être intéressées par le Gem », conclut Mélodie Angéli. ■

(*) Le Pôle santé abrite, également, une antenne du Pôle nutrition de Bourges.

(**) Avec une subvention de 75.000 €, qui permet de payer une salariée et la location du local.

Pratique. Gem handicap invisible, 33 bis rue Léo-Méridot ; ouvert cinq jours sur sept de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30. Contact : 02.48.71.25.42 ; gem63.handicapinvisible@gmail.com ; site internet : www.gemhandicapinvisible-csso.fr